

ARP

Association syndicale des Résidents de
PUYS-NEUVILLE et PUYS-BRACQUEMONT

COTISATION 2026

Vous pouvez payer dès maintenant votre cotisation de 30€, (déductible à 66% des impôts sur le revenu) en remplissant le bulletin ci-dessous et en l'envoyant à :

Secrétariat ARP

**14, rue Mathias DUVAL
76370 PUYS.**

Nom **Prénom.....**

Nom **Prénom.....**

Adresse à Puys

.....
CP **Ville**

Tel **Tel portable :**

Mail

Adresse autre

.....
CP **Ville**

déclare(nt) adhérer à l'Association Syndicale des Résidents de Puys

et verse(nt) leur cotisation (30 €).

Date et signature

**Privilégiez si possible un virement et envoyez
le document signé à tresorier@puys76.com**

IBAN au Crédit Mutuel :

FR76 1027 8021 5700 0203 6770 121 BIC : CMCFR2A

PHOTOGRAPHIES et REPORTAGES

Vous-même ou vos enfants serez éventuellement amenés à être photographiés ou filmés, soit par la presse écrite ou télévisée, soit par l'équipe de l'Association. La publication ou la diffusion de l'image de votre enfant ou de vous-même, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne porteront pas atteinte à la dignité, la vie privée ou la réputation. Sauf contre-ordre écrit de votre part, vous acceptez donc, avec l'adhésion, la publication de ces images.
